

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 11 MARS 2025

N° 337 : COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le onze mars deux mille vingt-cinq à 18 heures, le Comité syndical s'est réuni à la salle 3 de la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne sous la présidence de M. Jacques JESSON, président du Syndicat mixte, en vertu d'une convocation faite le vingt-huit février 2025.

ETAIENT PRESENTS

Délégués titulaires

MM. ADAM – ADNET Michel – BONNET – CHARNOTET – LEBAS – DOUCET – GALICHET Gérard – GUILLEMOT – JACQUET – JESSON – LEFORT – LEONE – MAINSANT – PIGNY – ROULOT – SCHULLER – SOUDANT – VETU – VALENTIN – VOISIN-DIT-LACROIX. Mme RAGETLY.

Délégués suppléants (ne vote pas)

MM. JOPPE – MAIZIERES – SINNER. Mmes BUTIN – SAGUET-SIMON.

ETAIENT EXCUSES

Délégués titulaires

M. PILLET. Mmes BOULOY – BOUTILLIER – MAGNIER – MORAND – PAQUOLA.

Déléguée suppléante

Mme BOUTILLIER.

ETAIENT ABSENTS

Délégués titulaires

MM. COLLART – BONNET – GALLOIS – BOURGERY – CHAPPAT – CHAUFFERT – COLPIN – DUBOIS – GILLET – GOURNAIL – HEINIMANN – JANSON – MAILLET – NAMUR – OURY – MANGEART. Mmes CHOCARDELLE – DROUIN – GALICHER – LIZOLA – MICHEL.

Délégués suppléants

MM. ADNET Bruno – APPARU – APPERT – ARNOULD – BOUVEROT – CARBONI – COLLARD – COLMART – DEFORGE – DEGRAMMONT – DELIEGE – GALICHET Jean-Luc – HERBILLON – HERISSANT – JACOB – JESSON (CCRS) – LAPIE – LEHERLE – MAIZIERES – MARCHAND – MAUCLERT – MELLIER – NOIZET – OURY – PERREIN – PIERRE – POINTUD – POUPART – REGNAULT – REMY – ROUSSEAU – SINNER – VATEL. Mmes BAUDIER – BOUCAU – BOUTILLIER – BUTIN – LAURENT – MATHIEU – PUJOL – ROBERT – SAGUET-SIMON – SCHAJER – SOUDRELLE – THIBERT.

Nombre de délégués en exercice : 48
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 24

M. Bruno ROULOT a été désigné secrétaire de séance.

Rapport de Monsieur le Président :

Compte tenu des opérations comptables réalisées en 2024, la situation financière de clôture s'établit ainsi qu'il suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

▪ Recettes de l'exercice	461 233.70 €
Chapitre 74 – Dotations et participations.....	461 231.42 €
74631 DGD.....	32 468.25 €
- 22 468.25 € (Tournée itinérante)	
- 10 000 € (Acompte 1 soutien à l'ingénierie territoriale)	
7473 Départements	4 462.50 €
74751 Participation des groupements de commune	392 491.75 €
74773 Feader (Animation Leader 2022)	31 808.92 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	2.28 €
75888 Autres.....	2.28 €
▪ Dépenses de l'exercice	425 518.98 €
Chapitre 011 – Charges à caractère général.....	66 100.91 €
60632 Fournitures de petits équipements	0.00 €
6064 Fournitures administratives.....	0.00 €
611 Contrats de prestations de services	4 777.80 €
6132 Locations mobilières	2 256.03 €
614 Charges locatives et de copropriété	494.88 €
6161 Primes d'assurances.....	2 243.60 €
617 Etudes et recherches.....	35 700.00 €
6182 Documentation générale et technique.....	105.00 €
6188 Autres frais divers	0.00 €
62268 Autres honoraires, conseils	1 680.00 €
6228 Divers.....	0.00 €
6267 Frais d'actes et de contentieux.....	1 500.00 €
6231 Annonces et insertions	5 724.00 €
6234 Réceptions	0.00 €
62367 Publications.....	6 309.60 €
6251 Voyages, déplacements et missions	2 206.69 €
6261 Frais d'affranchissement.....	263.31 €
6281 Concours divers, cotisations.....	2 840.00 €
62878 Remboursement de frais à d'autres organismes.....	0.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés	55 418.42 €
6218 Autres personnels extérieurs.....	573.18 €
6331 Versement mobilité	222.00 €
6332 Cotisations versées au FNAL	37.20 €
6336 Cotisations au CNFPT et CDGFPT	1 661.68 €
64131 Rémunération personnel non titulaire.....	38 193.24 €
6451 Cotisations à l'Urssaf	11 539.80 €
6453 Cotisations aux caisses de retraite	1 563.12 €
6454 Cotisations aux Assedic.....	1 507.20 €
6475 Médecine du travail, pharmacie.....	121.00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	568.25 €
6811 Dotation aux amortissements des immo. Incorporelles et corpo.....	568.25 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante.....	303 431.40 €
6574 Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé	297 849.00 €
- 120 000 € (Acompte 80% à l'AUDC subvention 2024)	
- 85 000 € (à la Comète solde 2023)	
- 85 000 € (à la Comète premier acompte 2024)	

	- 7 849 € (PAT 1 ^{ère} année)	
65811	Droits d'utilisation – informatique en nuage.....	5 582.40 €
65888	Autres.....	0.00 €

Résultat de l'exercice.....	35 714.72 €
Résultat de fonctionnement reporté	71 103.06 €
Résultat de clôture	106 817.78 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

▪ Recettes de l'exercice	568.25 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	568.25 €
281838 Autre matériel informatique	568.25 €
▪ Dépenses de l'exercice	1 136.50 €
Chapitre 21 – Immobilisations incorporelles	1 136.50 €
21838 Autre matériel informatique.....	1 136.50 €

Résultat de l'exercice.....	-568.25 €
Résultat d'investissement reporté	1 888.00 €
Résultat de clôture	1 319.75 €

➔ **RESULTAT DISPONIBLE : 108 137.53 €**

LE COMITE SYNDICAL,

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales,

VU le compte administratif qui lui est présenté,

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et sans la voix de celui-ci,

ARRETE ET VOTE le compte administratif de 2024 du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Châlons-en-Champagne,

Copie certifiée conforme par le Président qui atteste que le compte rendu de la séance sera affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Châlons-en-Champagne conformément à la loi.

ACTE REÇU LE

25 MARS 2025

PREFECTURE DE LA MARNE

